

ELECTIONS GENERALES DE DECEMBRE 2017

Désignation des délégués (académiques, scientifiques et PATGS-ULB) de la communauté universitaire appelés à siéger à l'Assemblée plénière de l'Université.

Désignation des délégués étudiants appelés à former le Conseil des étudiants.

Désignation des délégués PATGS-ULB appelés à siéger :

- aux Commissions du personnel ;

- à la Commission administrative.

FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION

(à imprimer et à remettre au Président du bureau de vote)

La ou le soussigné(e)

Nom et prénom du mandant :

Numéro matricule :

mandate expressément par le présent formulaire

Nom et prénom du mandataire :

Numéro matricule :

en vue de voter en son nom à l'occasion du scrutin organisé à l'Université libre de Bruxelles les :

- 5, 6 et 7 décembre 2017, pour le PATGS de l'Hôpital Erasme – CRG – CTR
- 6 et 7 décembre 2017, pour le corps académique, le corps scientifique, le PATGS-ULB et les étudiants.

Fait à : le :

Signature du mandant :

Rappel de l'article 26 du Règlement électoral de l'Université

<http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/REGLEMENT-ELECTORAL.pdf>

Tout électeur peut en mandater un autre pour voter en son nom.

Le mandataire doit être inscrit sur la même liste des électeurs que son mandant. Il ne peut être porteur que d'un seul mandat.

SERVICE DU GREFFE DE L'UNIVERSITÉ

Bureaux : Campus du Solbosch – bâtiment R19 (niveau 4) – avenue Roosevelt, 19 – 1000 Bruxelles

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : M. Hubert VAN WEYENBERG 02 / 650 45 79 – Courriel : elections@ulb.ac.be

Site web : <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/elections.html>